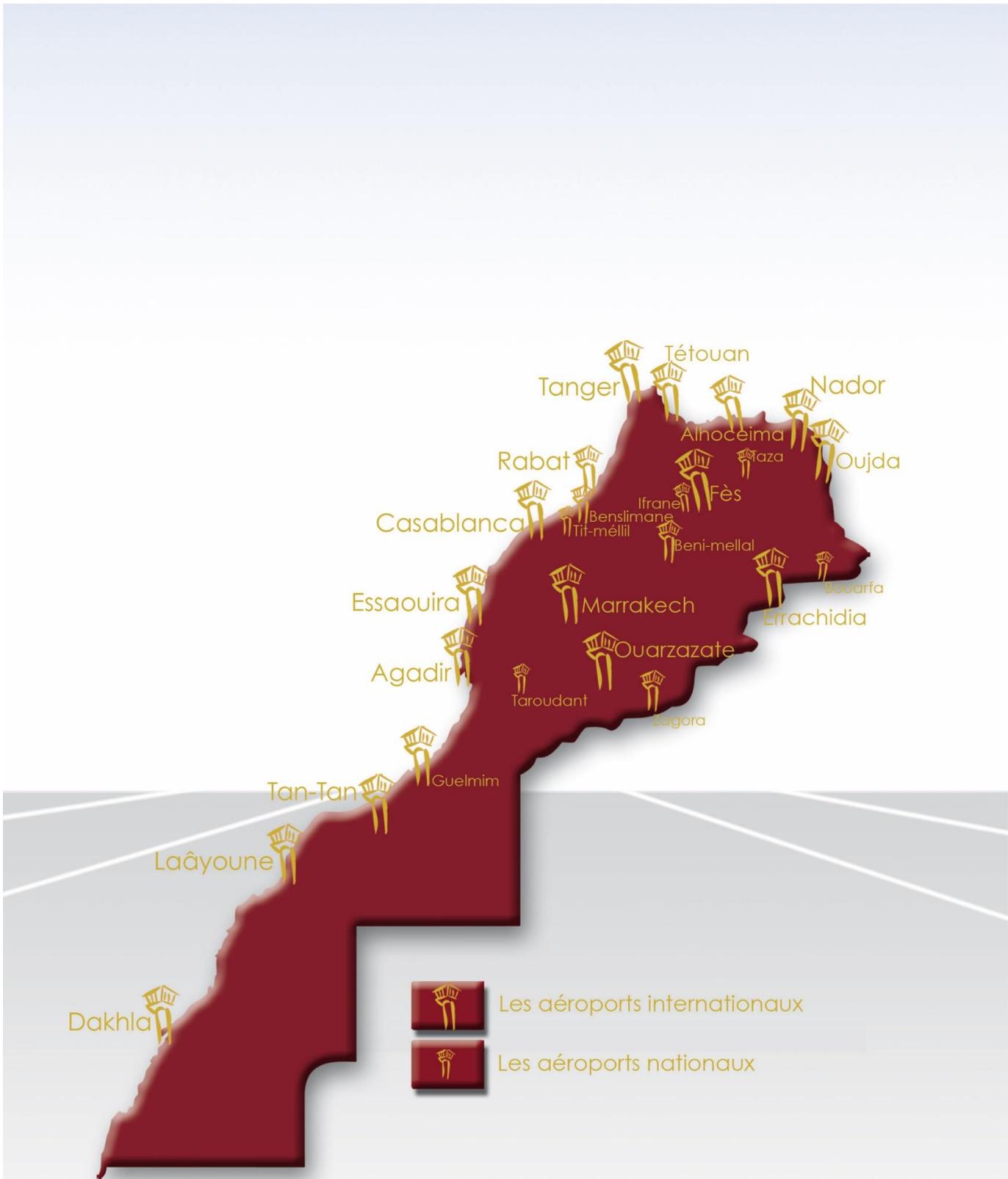


المكتب الوطني للمطارات
Office National Des Aéroports

DOSSIER DE PRESSE

Covid 19 L'ONDA : Plan de Reprise de l'activité des aéroports



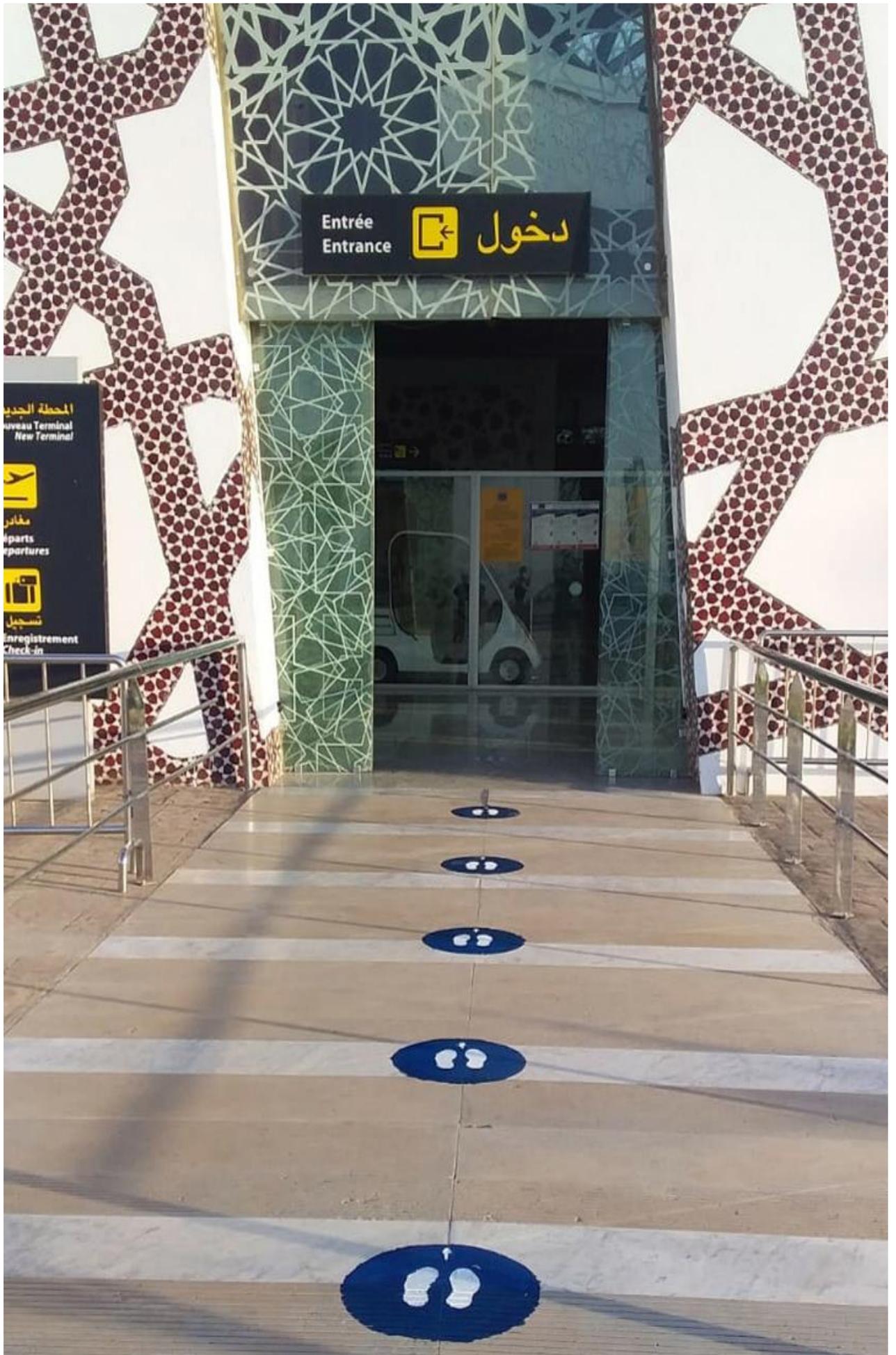


Dès le début de la crise sanitaire, l'ONDA a enclenché un **plan de continuité d'activité des aéroports** qui s'est traduit par le déploiement de dispositifs adaptés et le maintien sur les sites aéroportuaires des activités indispensables à leur exploitation eu égard aux divers vols de rapatriement et au fret aérien.

Aujourd'hui, en préparation à la reprise des vols, l'ONDA a mis en place le **plan de reprise des aéroports** du Maroc.

Ce plan de reprise basé sur la gestion des risques, issu des recommandations de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) et des « guidelines du Conseil international des Aéroports (ACI) », a comme priorité absolue de protéger les passagers, le personnel et tout usager des aéroports, de restaurer la confiance de chacun et d'accompagner la reprise dans les meilleures conditions.

Ainsi, l'expérience passager intègre désormais une nouvelle dimension, celle d'assurer un accueil sain et rassurant et un parcours « healthy » dans les aéroports et ce, à travers un dispositif réadaptant les processus et les process de gestion aéroportuaire.



Ce dispositif se décline comme suit :

Exploitation Aéroportuaire et Gestion des Flux :

- Adaptation des procédures d'exploitation aux contraintes liées à la gestion de la situation pandémique pour préserver la sécurité des voyageurs.
- Coordination avec les partenaires de l'aéroport pour renforcer l'effectif en charge des contrôles en vigueur (contrôles : frontalier,



inspection filtrage, douanier, ...), afin de permettre l'application de la distanciation sociale et d'éviter ainsi les situations de saturation des espaces de contrôle.

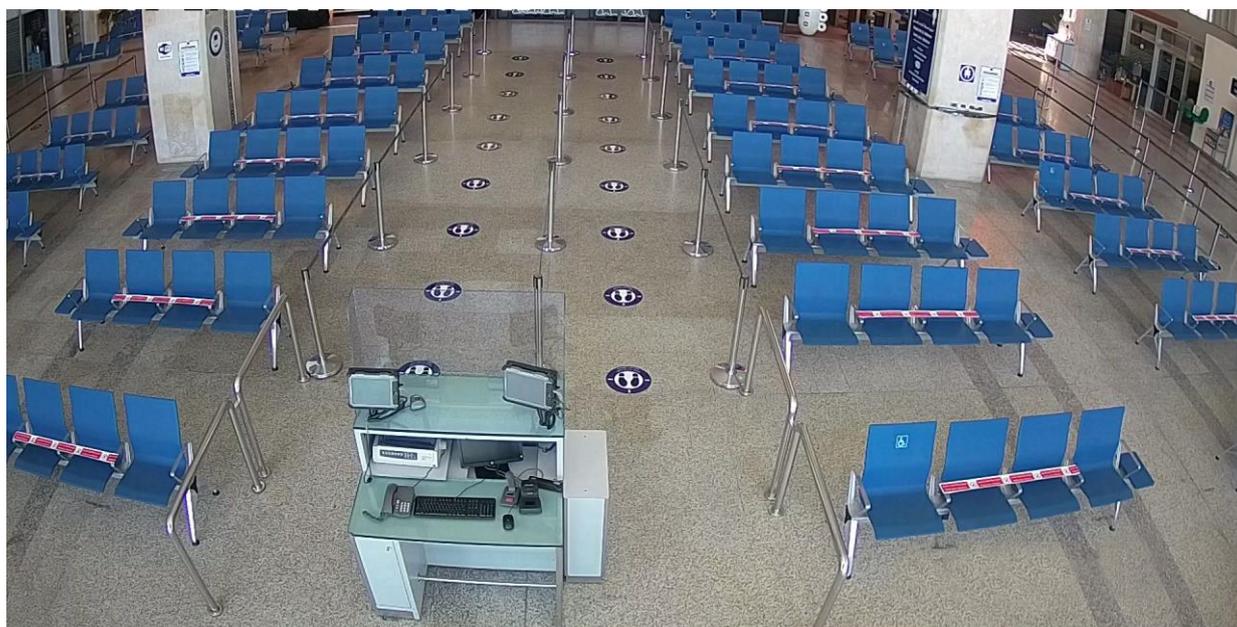
- Mise en place **de séparations physiques ou de plaques en plexiglas** aux endroits fixes, où existe une interaction humaine

avec les passagers : comptoirs d'enregistrement, comptoirs d'information, salles d'embarquement et postes aux frontières (Départ et Arrivée).

- Port obligatoire des masques pour les passagers et tous les usagers des aéroports, et ce, dans toutes les zones aéroportuaires.
- Obligation de port des gants pour certaines catégories de personnel en interaction avec les passagers.
- Restriction de l'accès à l'aéroport aux seuls employés et passagers (sans accompagnateurs ni attendants).
- Adoption de mesures strictes pour le maintien de la distanciation sociale au niveau de tous les espaces d'accueil des passagers, en adoptant la file d'attente linéaire à sens unique et distanciée (accès aux aérogares, comptoirs d'enregistrement, postes douane, postes inspection filtrage, contrôle aux frontières, portes d'embarquement, et passerelles télescopiques, ...).



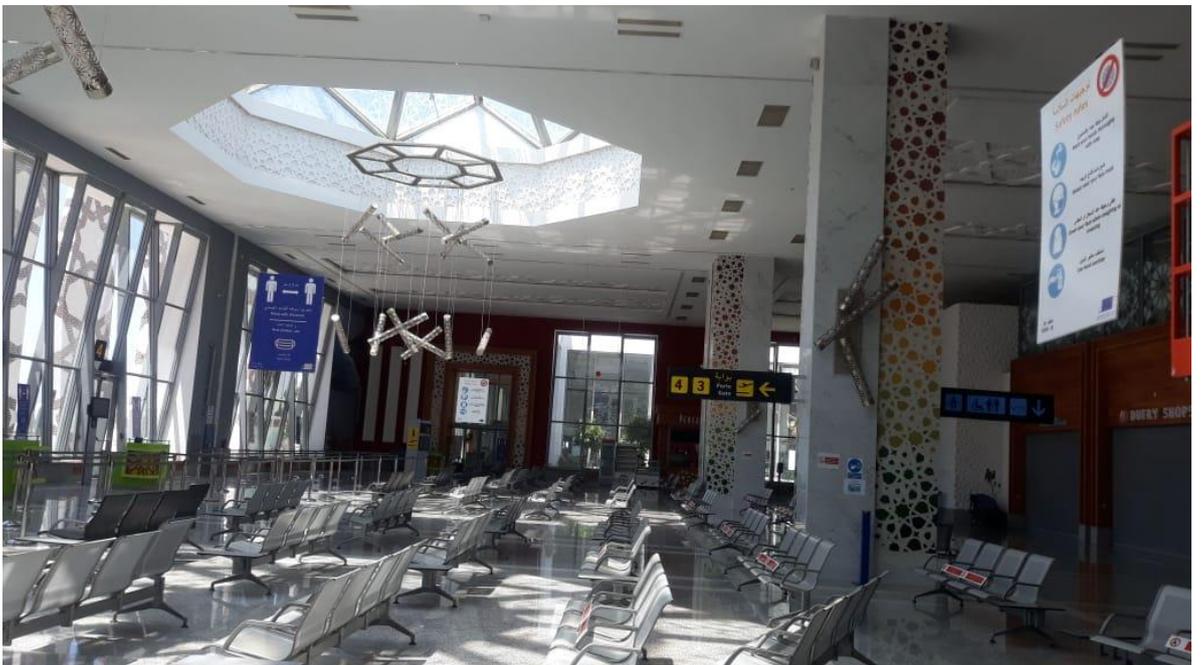
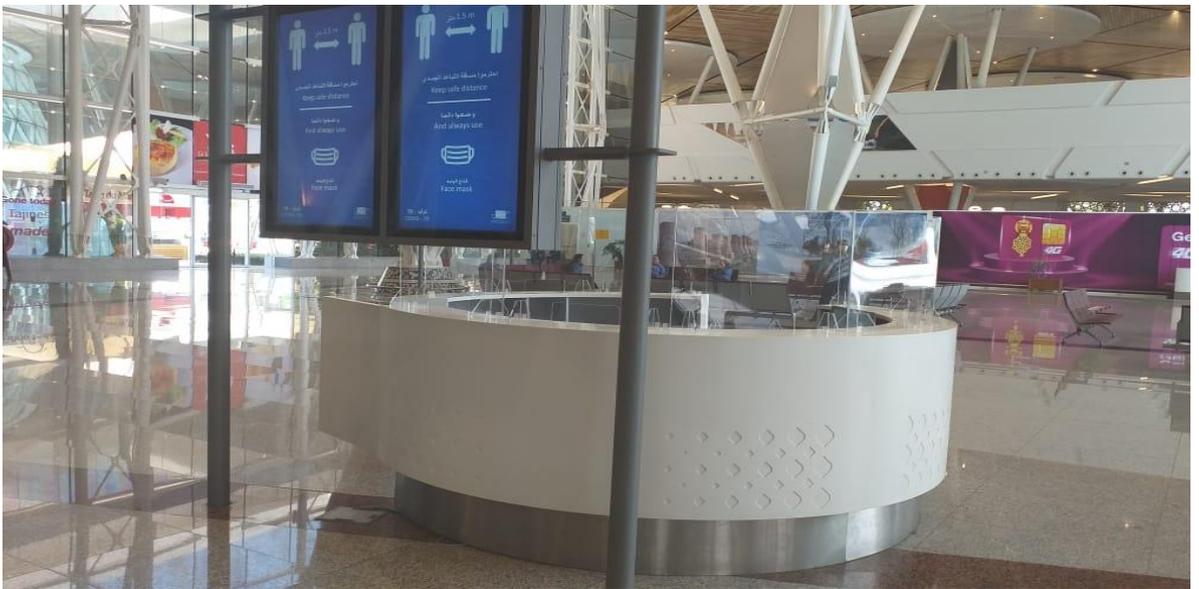
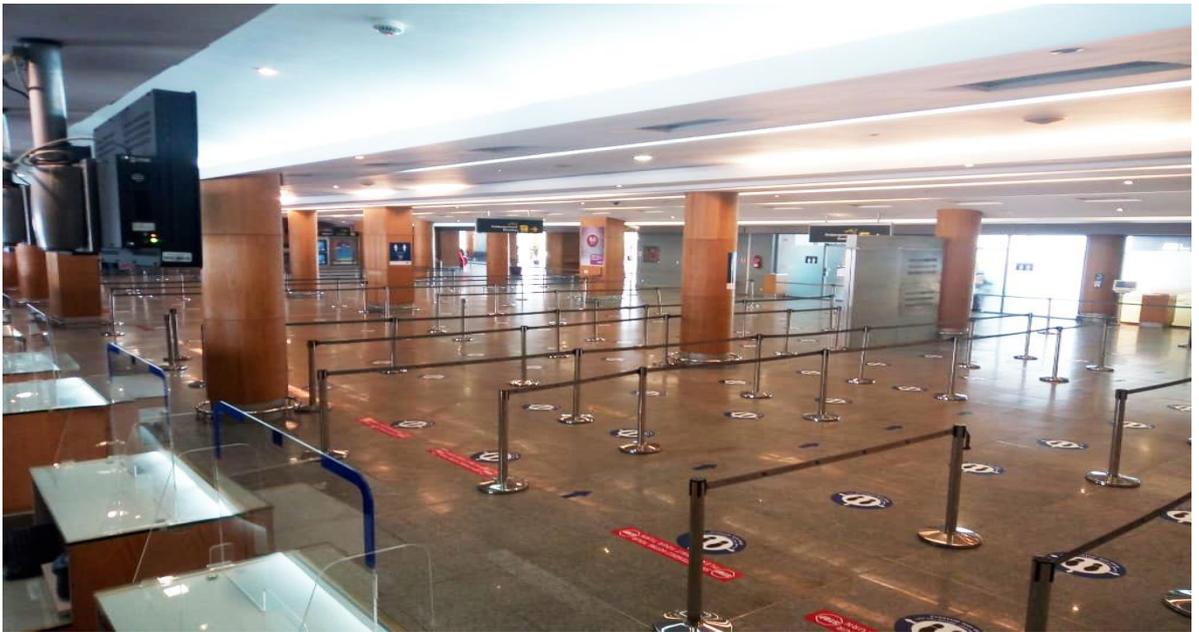
- Embarquement des passagers à pied, autant que possible, de et vers l'avion, au lieu d'utiliser les bus, sauf en cas de nécessité, pour respecter les mesures de distanciation sociale en vigueur.
- Utilisation des escaliers au lieu des ascenseurs, sauf en cas de nécessité.
- Fermeture de tous les espaces de réunion des passagers (espaces fumeurs et aires de jeux pour enfants).
- Application des mesures de distanciation sociale au niveau de toutes les zones d'attente de l'aéroport à travers le marquage au sol, la condamnation d'un siège sur le banc et espacement des sièges, ...
- Mise en place de distributeurs de gel désinfectant dans les différents points de l'aéroport
- Vente de repas à emporter par les restaurants et les cafés qui doivent également respecter la distance entre les tables et équiper leurs espaces par des distributeurs de solutions hydro alcooliques.

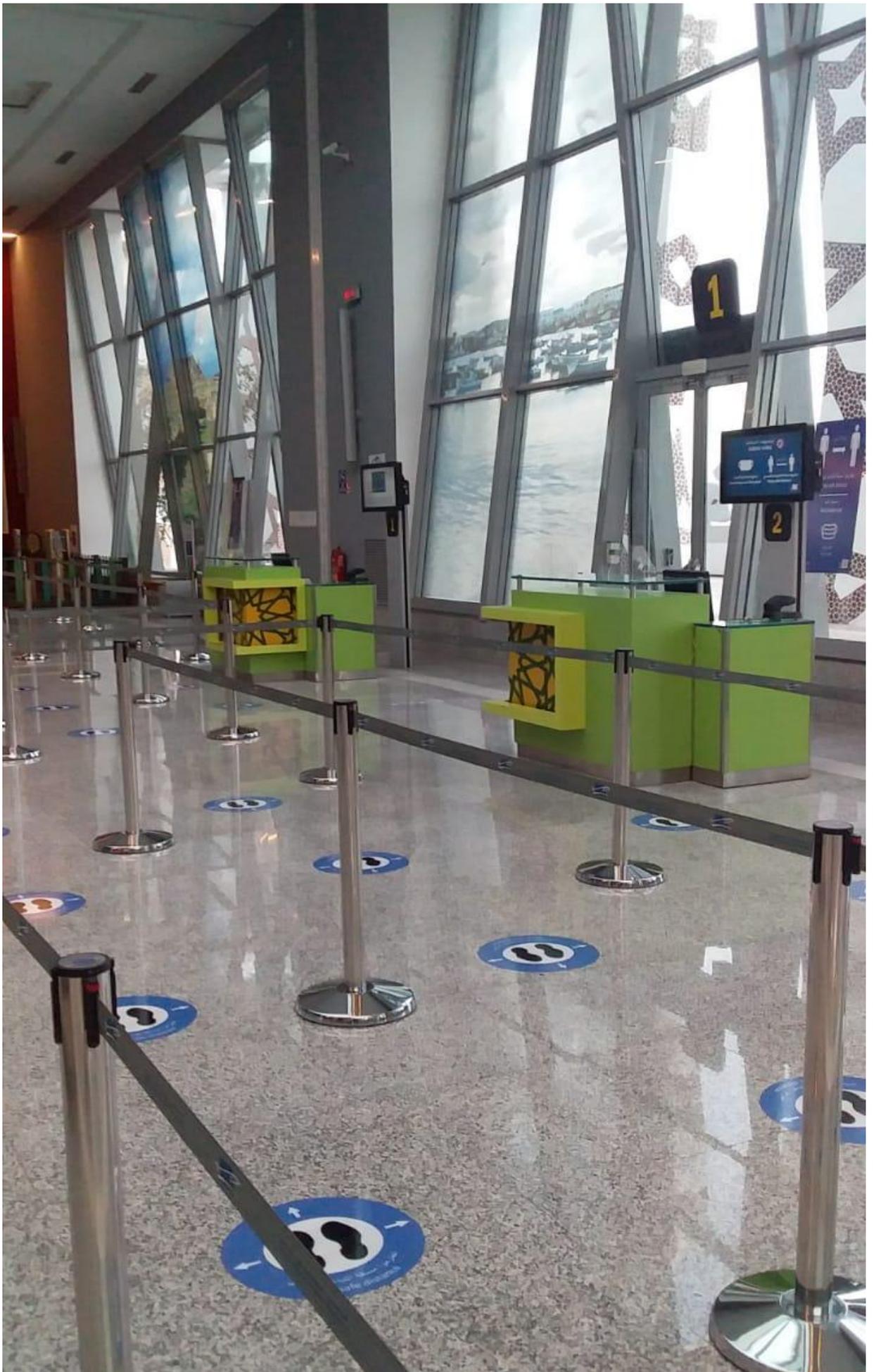


Sensibilisation et Information :

- Diffusion de messages de sensibilisation sur le respect des consignes de distanciation sociale et des gestes barrières par le biais d'annonces sonores, d'écrans d'affichage et de panneaux d'information.
- Marquage au sol, tout au long du parcours du passager de stickers de signalisation pour organiser les files d'attente et assurer la fluidité dans les différentes zones de l'aéroport.







Opérations de nettoyage et de désinfection

- Renforcement des opérations de nettoyage des installations aéroportuaires.
- Désinfection intensive des installations aéroportuaires.
- Amélioration du système de purification de l'air, tout en désinfectant et en nettoyant les équipements de ventilation.
- Désinfection des bagages à l'aide du pulvérisateur virucide aux points d'accès des passagers, d'enregistrement et de livraison des bagages.
- Vente par certains commerces situés dans les aéroports de masques stériles et de gels désinfectants en quantité suffisante.



Mesures d'alerte épidémique

- Mesure de la température corporelle des passagers avec des caméras thermiques installées au niveau des espaces Arrivées. De nouvelles caméras sont installées dans les différentes zones des aéroports (zones de débarquement international, national et transit), permettant ainsi une surveillance proactive d'éventuels cas suspects.
- Mise en place de circuits dédiés pour l'évacuation des cas suspects.
- Aménagement de points d'isolement sanitaire pour les cas suspects, au départ ou à l'arrivée, en coordination avec le Ministère de la Santé.
- Installation de circuits dédiés pour les vols avec des cas suspects.





En attendant le retour des voyageurs, l'ONDA a mis en place ce dispositif dans les aéroports pour garantir un accueil sécurisé et rassurant pour les passagers aériens.

L'ONDA reste mobilisé pour restaurer la confiance dans la chaîne des valeurs et des services liés au secteur du transport aérien, en proposant une expérience de voyage saine et confortable dans le respect des directives des autorités sanitaires de notre pays.

Ce dispositif mis en place par l'ONDA sera amené à évoluer au regard de la situation sanitaire dans notre pays et de la reprise du trafic aérien.

Afin de tenir informés les voyageurs, l'ONDA met en place une page spéciale sur son site internet. Vous y trouverez toutes les informations sur les conditions d'accueil et par la suite, sur l'évolution du programme des vols et les commerces et services disponibles pendant la phase de reprise du trafic.

Pour cela, rendez-vous sur : www.onda.ma